



Procès-verbal du conseil d'administration du 19 mai 2018

Siège social de l'ANC : Service de l'Exploration Fonctionnelle des Maladies du Sommeil
CHU Hôpital Gui de Chauliac- 34000 MONTPELLIER

Les membres élus du conseil d'administration de l'association française de narcolepsie cataplexie et d'hypersomnies rares (ANC), se sont réunis suite à l'assemblée générale le dix-neuf mai de l'an deux mille dix-huit (19/05/2018) à dix-sept heure, dans les locaux de l'Hôpital de l'Hôtel Dieu, 1 place du parvis de Notre-Dame, 75004 Paris, sur convocation de M. Bernard MASSOT, président de l'association ANC.

Etaient présent(es) (ci-après dans l'ordre alphabétique) :

- Manon BRIGANDET
- Ghislaine GIAI
- Daniel MARGARIAN
- Raymond NICOLAS
- Jacques ROYER
- Laurent DESVEAUX
- Christine GINES
- Abd-Al-Karim MOUSSAOUI
- Marie Claire ROYER

Ordre du jour : Choix de la composition du bureau.

Composition du bureau

Manon BRIGANDET est élue présidente à l'unanimité.


Jacques ROYER est élu trésorier à l'unanimité.

Aucun consensus n'a été trouvé pour le rôle du secrétaire et la personne souhaitant assurer cette fonction. Un prochain conseil d'administration sera convoqué par Skype afin de clôturer la composition du bureau.

La séance est levée à dix-huit heures (18h).

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture et correction, a été validé par l'ensemble des membres du conseil d'administration présents à la réunion.

Fait à Paris, le 12 juin 2018

La présidente 
Manon BRIGANDET

Procès-verbal du conseil d'administration du 12 juin 2018

Siège social de l'ANC : Service de l'Exploration Fonctionnelle des Maladies du Sommeil
CHU Hôpital Gui de Chauliac- 34000 MONTPELLIER

Les membres élus du conseil d'administration de l'association française de narcolepsie cataplexie et d'hypersomnies rares (ANC), se sont réunis le douze juin de l'an deux mille dix-huit (12/06/2018) à 20 heures, par visioconférence à distance (Skype), sur convocation écrite expédiée par messagerie électronique de Manon Brigandet, Présidente de l'ANC.

Etaient présent(es) (ci-après dans l'ordre alphabétique) :

- Manon BRIGANDET
- Christine GINES
- Abd-Al-Karim MOUSSAOUI
- Marie Claire ROYER
- Laurent DESVEAUX
- Daniel MARGARIAN
- Raymond NICOLAS
- Jacques ROYER

Etait absente, mais excusée : Ghislaine GIAI, ayant donné pouvoir à Marie-Claire ROYER.

Ordre du jour :

1. Choix définitif de la composition du bureau.
2. Choix des orientations pour l'association.
3. Planification de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

1. Composition du bureau

Manon BRIGANDET a été élue présidente à l'unanimité lors du CA du 20/05/2018

Jacques ROYER a été élu trésorier à l'unanimité lors du CA du 20/05/2018

Abd-Al-Karim MOUSSAOUI est élu secrétaire à l'unanimité lors du présent conseil.

2. Choix des orientations pour l'association

Après discussion, les points suivants sont vus comme prioritaires pour l'année 2018-2019 :

- La formation des correspondants locaux,
- Renforcement des informations aux adhérents (site, journal, réunions locales, ...),

- Organigramme ANC sur le site internet,
- Création d'un calendrier de travail (planning) : manifestations / actions CA,
- Gestion des adhérents et paiement dons et cotisations sur Internet,
- Choco/narco pour l'équipe de l'Ile de France.
-

3. Planification de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu le 02 juillet 2018 à 20h00, par visioconférence, avec pour thème principal la validation des comptes rendus d'AG et de CA.

La séance est levée à vingt et une heure quarante huit (21h48).

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture et correction, a été validé par l'ensemble des membres du conseil d'administration présents à la réunion, signé par le Secrétaire.

Fait à Paris, le 12 juin 2018

Le Secrétaire
Abd-Al-Karim MOUSSAOUI



La présidente
Manon BRIGANDET

